



# LES CANDIDATS INÉGALITÉS



FICHE N°1/5

## Une fiscalité en faveur des plus riches

**Impôt sur les revenus, niches fiscales et flat-tax sur les revenus financiers, accélérer la déconstruction de la progressivité de l'impôt.**

Aucun.e des candidat.es ne veut remettre en cause le prélèvement forfaitaire unique (PFU) instauré par Emmanuel Macron en 2017 et qu'il maintiendrait. Les revenus financiers et les plus-values financières continueraient donc d'être imposés à un taux proportionnel très avantageux pour les riches contribuables. En effet, l'imposition par le PFU est bien moins élevée qu'une imposition au barème progressif de l'impôt sur le revenu. Et aucun.e ne recommande de procéder à une « revue des niches fiscales », bien au contraire.

**Valérie Pécresse** veut doubler le crédit d'impôt pour emploi d'un.e salarié.e à domicile. Si ce crédit d'impôt bénéficie aux classes moyennes et aisées, les plus riches en bénéficient à plein : ils seraient les grands gagnants d'un renforcement de ce dispositif.

**Eric Zemmour** veut doubler le quotient familial (donc doubler l'économie d'impôt qui résulte de l'application des parts et des demi-parts du quotient familial). Cela ne peut profiter qu'aux contribuables imposables, soit moins de la moitié de l'ensemble des contribuables. Mais ce « gain » est inégalement réparti. Le bénéfice du quotient familial actuel est majoritairement concentré sur les 25 % les plus aisés. Et il bénéficie « à plein » à 1,7 million de ménages, essentiellement situés dans les 5 % les plus riches.

**Marine Le Pen** propose une exonération d'impôt sur le revenu des moins de 30 ans. Une telle mesure romprait le principe d'égalité devant l'impôt, elle bénéficierait surtout aux jeunes aisés et non à ceux qui, en raison du niveau de leur revenu, ne paient pas d'impôt sur le revenu.

### En finir avec les impôts sur le patrimoine ? Vers une France des héritiers ?

**Emmanuel Macron** a supprimé l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) pour le remplacer par l'impôt sur la fortune

immobilière (IFI) au bénéfice des 350.000 personnes les plus riches. Il ne reviendra pas là-dessus. En matière d'IFI, **Valérie Pécresse** veut que la résidence principale soit exonérée à hauteur de 50 % (contre 20 % actuellement) tandis qu'**Eric Zemmour** veut l'exonérer à 100 %. Ces mesures ne pourraient bénéficier qu'aux 143.000 personnes aisées qui paient l'IFI.

De son côté, **Marine Le Pen** veut un impôt sur la fortune financière mais ne plus imposer l'immobilier, ce qui rapporterait moins que l'ancien ISF et bénéficierait également aux riches dont le patrimoine immobilier serait probablement d'autant plus important que, pour échapper à l'impôt sur la fortune financière, ils redirigeraient leur épargne vers l'immobilier.

Les 4 candidat.es sont également d'accord pour baisser les droits de donation et de succession, plus ou moins fortement selon les propositions, alors qu'il existe des abattements très utilisés par les plus riches pour transmettre une part de leur patrimoine sans payer d'impôt (85 % des successions ne donnent lieu à aucun impôt, tout comme l'immense majorité des donations). Dans une famille de 2 parents et de deux enfants, chaque parent pouvant transmettre 131.865 euros à chacun de ses enfants, c'est donc un patrimoine global de 527.460 euros qui peut être transmis par les parents aux enfants en franchise d'impôt tous les 15 ans.

Alléger les droits de donation et de succession, en rehaussant les abattements et en réduisant le délai entre deux donations, bénéficierait massivement aux personnes qui ont un patrimoine important à transmettre, soit essentiellement aux 10 % les plus riches qui détiennent la moitié du patrimoine des ménages. C'est ce que Valérie Pécresse, Marine Le Pen et Eric Zemmour proposent. Emmanuel Macron propose de relever l'abattement de 100.000 à 150.000 euros, ce qui permettra aux plus aisés d'optimiser davantage leur stratégie patrimoniale en matière de transmission.

Lien vers le [Rapport](#)

Lien vers le site d'Attac : <https://france.attac.org/>



# LES CANDIDATS DES INÉGALITÉS



FICHE N°2/5

## Une fiscalité en faveur des grandes entreprises Quel impôt sur les sociétés après 2022 ?

**Emmanuel Macron** a réduit le taux nominal de l'impôt sur les sociétés (IS) de 33,3 % à 25 %

**Valérie Pécresse** veut doubler le crédit d'impôt recherche alors d'une part, que celui-ci coûte déjà 7,4 milliards d'euros sans effet sur la recherche et d'autre part, qu'il est surtout utilisé à des fins d'optimisation, voire d'évasion fiscale. De la même manière, elle veut renforcer le mécénat d'entreprise, très utilisé par les grands groupes.

**Eric Zemmour** veut instaurer un taux d'IS de 15 % pour les PME alors que celui-ci existe déjà... Quant à Marie Le Pen, elle veut exonérer les jeunes de moins de 30 ans d'IS, ce qui favoriserait notamment les jeunes aisés ayant les moyens de créer une société rentable.

Aucun des candidat.es ne remettra en cause la baisse du taux de l'IS ni les « niches fiscales » (qui bénéficient essentiellement aux grandes entreprises) de l'IS. Et aucun.e ne parle des conséquences des pertes de recettes de leurs propositions. Les inégalités entre petites et grandes entreprises déjà constatées

en matière d'IS seraient aggravées si les propositions des candidats des inégalités étaient mises en œuvre.

### Les impôts dits « de production », nouvelle marotte des néolibéraux

**Emmanuel Macron** a engagé une baisse des impôts dits « de production » (qui financent les collectivités locales et la Sécurité sociale) de 20 milliards d'euros qu'il veut poursuivre avec la suppression de la CVAE, ce qui représenterait 7 milliards d'euros pour les grandes entreprises (seules les entreprises réalisant plus de 500 000 euros de chiffre d'affaires payent la CVAE)

**Valérie Pécresse** veut également baisser des impôts de production, en commençant par supprimer la contribution sociale de solidarité des sociétés (C3S) qui participe au financement de l'assurance vieillesse. **Eric Zemmour** veut aussi une baisse des impôts de production de 35 milliards d'euros, soit ce qui est réclamé par le Medef. Et **Marine Le Pen** propose de baisser les impôts de production des PME, sans dire comment elle compte procéder.

## Mieux vaut être riche pour frauder

### Fort avec les faibles, faible avec les forts !

Durant le quinquennat, **Emmanuel Macron** a dit vouloir renforcer la lutte contre la fraude fiscale. Mais il se serait contenté d'un taux de 12,5 % sur les multinationales (celui-ci ayant finalement été fixé à 15%), il a tenté de bloquer les initiatives européennes en faveur de la transparence fiscale des multinationales (notamment en matière de publicité du reporting pays par pays), il a supprimé des emplois dans l'administration fiscale et a instauré une loi « Essoc » (« Pour un État au service d'une société de confiance ») qui affaiblit l'action du contrôle fiscal.

Aucun.e des candidat.es ne veut revenir sur ces mesures ni renforcer la lutte contre l'évasion et la fraude fiscales. Mais tous parlent de renforcer la lutte contre la « fraude sociale », et notamment la fraude aux prestations sociales, laquelle représente 3 milliards d'euros contre 20 milliards d'euros pour la

fraude aux cotisations sociales (issue du travail et des revenus non déclarés) et 80 milliards d'euros pour la fraude fiscale.

Malgré cela, **Valérie Pécresse** veut mobiliser les moyens contre cette forme minoritaire de fraude, **Eric Zemmour** veut des « contrôles systématiques des allocataires par les organismes sociaux », tandis que **Marine Le Pen** souhaite réserver les aides sociales aux français en combattant la fraude aux prestations sociales également.

Ainsi, les candidats des inégalités refusent de lutter contre l'évasion fiscale mais veulent traquer les allocataires de prestations sociales : ce serait donc par la faute des pauvres, ou des immigré-es, percevant de façon indue des prestations sociales que notre système de protection sociale connaîtrait des problèmes de financement, et non pas des riches et des multinationales échappant à l'impôt.

Lien vers le [Rapport](#)

Lien vers le site d'Attac : <https://france.attac.org/>



# LES CANDIDATS DES INÉGALITÉS



FICHE N°3/5

## Pouvoir d'achat : l'illusion par le sous-financement de la protection sociale

### L'illusion de la baisse des ressources sociales pour augmenter le pouvoir d'achat

Avec **Emmanuel Macron**, depuis janvier 2018, les cotisations sociales salariales maladie et chômage ont été supprimées et les cotisations maladie et famille ont diminué pour les travailleur·ses indépendants en contrepartie d'une hausse de 1,7 point du taux de la contribution sociale généralisée (CSG). Si aucun.e candidat.e ne veut revenir sur cette décision, tout.es utilisent désormais le même tour de passe passe pour se déclarer « candidat.e du pouvoir d'achat ». Et tou.tes poursuivent ce faisant le même objectif : baisser les recettes de la Sécurité sociale.

**Valérie Pécresse** a proposé une hausse de 10 % des revenus jusqu'à 2,2 SMIC par un transfert des cotisations vieillesse salariales pris en charge essentiellement par l'État, c'est-à-dire par un système fiscal injuste payé très majoritairement par les particuliers, notamment au travers des impôts sur la consommation.

**Eric Zemmour** veut augmenter les salaires nets inférieurs ou égaux à 2 000 euros en baissant le taux de CSG de 9 % à 2,5 %. Cette mesure concernerait près de la moitié de la population active et affecterait les ressources de la Sécurité sociale (un point de CSG sur les revenus d'activité représente 10 milliards d'euros). Le candidat veut aussi doubler les prestations

familiales pour les familles françaises. Moins de recettes, ce qui pénaliserait la Sécurité sociale et plus de dépenses qui excluraient les étrangers, tel est son programme.

**Marine Le Pen** propose une hausse des salaires de 10 % jusqu'à trois fois le SMIC, sans hausse des cotisations patronales sans préciser la proposition, qui laisse cependant supposer qu'elle engendrerait des pertes pour les recettes sociales.

#### Un refus unanime d'augmenter le SMIC et les salaires

Aucun.e des candidat.es des inégalités ne propose de revaloriser le SMIC ni les salaires. Tou.tes évitent ce sujet, soit en parlant de « revenu jeune actif » (Valérie Pécresse), une forme de SMIC jeune qui ne dit pas son nom, soit en invoquant la défiscalisation des heures supplémentaires (Valérie Pécresse, Eric Zemmour) voire la prime de participation (Eric Zemmour). Emmanuel Macron veut que les bénéficiaires du Revenu de solidarité active (RSA) exercent une activité de quinze à vingt heures par semaine en contrepartie de ce minima social, comme Valérie Pécresse qui propose que les bénéficiaires du RSA « donnent » chaque semaine 15 heures d'activité à la société" dans une forme de travail à temps partiel forcé.



# LES CANDIDATS DES INÉGALITÉS



FICHE N°4/5

## Vers un autre modèle social

### Chômage, la chasse est ouverte

Dans la droite ligne des propositions visant à affaiblir les ressources sociales, les candidat.es des inégalités proposent une baisse des droits sociaux. Emmanuel Macron promet une nouvelle réforme de l'assurance-chômage, avec notamment la transformation de Pôle Emploi en France Travail. Mais Valérie Pécresse veut la durcir par une plus forte dégressivité des indemnisations pour les moins de 50 ans rémunéré à 2 fois le SMIC et, surtout, suspendre l'indemnisation en cas d'un seul refus d'emploi ou de formation. Une obligation d'accepter tout et n'importe quoi en quelque sorte. Eric Zemmour et Marine Le Pen, plutôt discrets sur cette question, évoquent toujours la « préférence nationale », comme totem.

### Repousser l'âge de la retraite

En matière de retraites, Emmanuel Macron prévoit une « réforme » avec un allongement progressif de l'âge du départ à la retraite à 65 ans. Cela vise à réduire la part des dépenses de retraite dans le PIB. Compte tenu de la hausse du nombre de retraités, cela signifie un risque de baisse du niveau des pensions. Valérie Pécresse dit vouloir repousser

l'âge de départ à la retraite à 65 ans, contre 64 ans pour Eric Zemmour et 62 pour Marine Le Pen. Or, compte tenu du taux d'emploi des plus de 55 ans, cela signifiera tout à la fois une période plus longue avec des revenus faibles, une pension de retraite plus basse et une période de retraite en bonne santé plus courte. Valérie Pécresse veut en plus développer le cumul emploi-retraite... Ces mesures pénaliseraient en premier lieu celles et ceux dont la santé est fragile et/ou dans le métier a été pénible.

### Allocations familiales : opération séduction face à l'électorat conservateur

En matière de politique familiale, si Emmanuel Macron est discret, les 3 autres candidat.es rivalisent de propositions avec un parfum « travail, famille patrie » indéniable. Valérie Pécresse et Eric Zemmour veulent l'universalité des allocations familiales en supprimant la modulation instaurée en 2015, ce qui ne bénéficieraient qu'aux familles riches. Eric Zemmour propose en outre une prime de 10.000 euros par naissance en zone rurale tandis que Marine Le Pen dit vouloir soutenir les « familles françaises » avec une subvention au 3<sup>ème</sup> enfant.



FICHE N°5/5

# Une politique d'affaiblissement des services publics : réduire le nombre de fonctionnaires, c'est affaiblir la qualité des services publics

## Vers une réduction du périmètre de l'action publique.

Puisque les recettes publiques sont affaiblies, il faut bien réduire le périmètre et les moyens de l'action publique, c'est la logique profonde d'ensemble des propositions des candidat.es des inégalités. En affaiblissant le système de protection sociale et les services publics, ce sont donc principalement les personnes pauvres et des classes « moyennes » qui en pâtiront. Comme ce sont justement la protection sociale et les services publics qui permettent de diminuer les inégalités mais seraient affaiblis par les propositions de ces candidat.es, les inégalités ne pourraient qu'augmenter plus rapidement.

**Emmanuel Macron** a engagé un processus de privatisation rampante, avec le recrutement de contractuels dans la fonction publique et des transferts de missions au privé (payer ses impôts chez le débitant de tabac par exemple) tout en dématérialisant le service public, au détriment d'une

partie de la population victime d'illectronisme c'est-à-dire qui ne maîtrisent pas l'outil numérique et/ou n'y ont pas accès...

**Valérie Pécresse** veut, en plus, supprimer 150.000 postes de fonctionnaires et veut inciter les hôpitaux à changer de statut. Cette proposition vise à renforcer les logiques marchandes et financières dans la gestion de l'hôpital. Elle veut également céder les participations de l'État, donc engager un mouvement de privatisations et réduire le nombre de normes décidées par la représentation nationale. Une simplification qui rime avec « laisser faire, laisser passer ».

**Emmanuel Macron** veut supprimer la contribution à l'audiovisuel public. **Eric Zemmour** et **Marine Le Pen** préconisent de privatiser l'audiovisuel public tout en restant discrets sur les conséquences de leurs propositions visant à réduire les recettes publiques sur le service public.

Mars 2022

–

Lien vers le [Rapport](#)

Tout sur la campagne :

<https://france.attac.org/se-mobiliser/les-inegalites-un-choix-politique/>

En savoir plus :

Lien vers le site de l'observatoire de la Justice Fiscale: <https://obs-justice-fiscale.attac.org/>

Lien vers le site d'Attac : <https://france.attac.org/>